

### 21 partenaires créent le Pôle lorrain d'enseignement supérieur (PLES)

Ce mercredi 28 janvier 2015, en présence de Madame Simone Bonnafous, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 21 acteurs majeurs de l'enseignement supérieur se sont réunis pour signer la convention portant création du Pôle lorrain d'enseignement supérieur – PLES.

**Les 21 partenaires du PLES :** AgroParisTech centre de Nancy, Conservatoire national des arts et métiers en Lorraine (Cnam), CROUS Nancy-Metz Lorraine, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers centre d'études et de recherche (campus) de Metz, Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz, Ecole Supérieure d'Art de Lorraine – Cefedem, El.CESI Campus EST, Georgia Tech Lorraine, Groupement de Coopération Sanitaire des IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers), ICN Business School Nancy-Metz, Institut Régional du Travail Social de Lorraine, Institut de Soudure centre de Yutz, Campus européen franco-allemand de Sciences Po Paris à Nancy, CentraleSupélec campus de Metz, Université de Lorraine, les Sections de Techniciens Supérieurs, les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, les établissements d'Enseignement agricole.

Le PLES est une instance d'échange, de concertation et de partage au sein de laquelle les partenaires coordonnent leur politique de formation et vie étudiante au niveau de la région Lorraine, en s'appuyant sur une démarche prospective commune et en dégagant des axes de développement à moyen terme concertés. Dans cette convention, les partenaires s'engagent mutuellement :

- à affirmer l'identité régionale de l'enseignement supérieur et à contribuer à sa promotion,
- à rechercher l'organisation d'une offre de formation lisible et articulée au service de l'attractivité et afin de permettre l'accès aux études supérieures au plus grand nombre et de permettre la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur,
- à développer des passerelles entre leurs formations respectives,
- à veiller à l'articulation des dispositifs de vie étudiante, afin d'améliorer la qualité de vie des étudiants dans un objectif de schéma d'orientation de la vie étudiante en Lorraine,
- à promouvoir des axes de coopération européens et internationaux communs.

Sur ces différents axes, le PLES constitue des groupes de travail. Ce sera le cas prochainement concernant deux thématiques identifiées comme prioritaires : l'apprentissage et le Schéma régional de la vie étudiante.

La coordination du PLES est assurée par le président de l'Université de Lorraine.

#### CONTACT PRESSE

Université de Lorraine. Fanny Lienhardt, chargée de relations presse – 06 75 04 85 65, [fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr](mailto:fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr)